

Magazine d'information des Vinoliens

VINEUIL, mag'

#54
Décembre
2021

+D'INFOS SUR
www.vineuil41.fr

ACCUEIL

À partir de la fin du premier trimestre 2022, l'Hôtel de Ville sera doté d'un Espace France Services qui accompagnera les habitants dans la réalisation de nombreuses démarches administratives.

Merci de respecter
une distance d'1
mètre entre chaque
personne

p. 10 à 12 VIE municipale



p. 11 Le multi-accueil aide vos enfants à bien grandir !

p. 12 Orientations budgétaires, investir sur l'avenir



p. 8 & 9

DOSSIER

Espace France
Services,
l'administration à
portée de main



SEPT.
11

Remise du label "commune sportive" pour la période 2020-2024 au gymnase Marcel Carné. Les élus sont accompagnés des Présidents des associations sportives vineuliennes.



SEPT.
6

François Pesneau, Préfet de Loir-et-Cher, est venu visiter le centre de vaccination installé au gymnase des Belleres, le jour de son ouverture.



SEPT.
18

Malgré la météo pluvieuse, la Fête du Viaduc a pu se tenir sous les arches des Noëls. Le conteur René nous a raconté une histoire se déroulant aux Noëls, à l'aube de la première guerre mondiale... passionnant !



SEPT.
11

Pour conclure la cérémonie de remise du label "commune sportive", les Barjots Dunkers ont enflammé le public présent au gymnase Marcel Carné !



OCT.
19

Conférence de Jean-Michel Bernabotto sur le thème "l'intelligence artificielle est-elle présente partout ?" à la bibliothèque de Vineuil.



SEPT.
18

Le Viaduc s'est paré de ses habits de lumière - entre les gouttes - pour conclure cette journée festive.



le mot DU MAIRE

CHÈR.E.S Vinoliennes, Vinoliens,

Ce nouveau numéro du Vineuil Mag' en témoigne : notre commune est attractive. Les demandes d'accession à la propriété et la lecture des parcours résidentiels montrent combien cette volonté d'être Vinolien est non seulement manifeste, mais aussi durable. Les familles qui s'installent à Vineuil, tout comme celles qui y résident de longue date, aspirent à y rester et à y évoluer.

Il est de notre devoir de leur permettre d'exaucer ce vœu, à travers notamment le développement de zones résidentielles de qualité. Le programme actuellement mené aux Bois-Jardins en partenariat avec 3 vals Aménagement va dans ce sens. Ses îlots d'habitations à taille humaine et son environnement soigné répondent aux attentes, tel qu'en témoigne son succès.

L'esprit dans lequel cette opération est conçue s'inscrit dans celui qui caractérise Vineuil et fait son attrait : la qualité de vie. Bien des facteurs y participent, à l'image de sa richesse associative et culturelle, mais aussi de ses services. Les faire évoluer fait partie de nos engagements. C'est pourquoi nous avons pris l'initiative d'installer à l'Hôtel-de-Ville un

Espace France Services au sein duquel les Vinoliens pourront se faire accompagner dans de nombreuses démarches.

Le projet d'installer une Maison de santé procède de cette même intention. Il est inscrit au titre des orientations budgétaires pour 2022, dont vous retrouverez les grandes lignes dans ce magazine. Elles témoignent de notre volonté d'inscrire Vineuil dans l'avenir, en misant notamment sur la transition énergétique et la mobilité durable. Ainsi, 2022 marquera le lancement du vaste programme d'aménagement cyclable de la ville.

Après deux années singulières, celle à venir sera placée sous le signe du renouveau. C'est d'ailleurs en renouant avec la traditionnelle cérémonie des vœux que nous saluerons son arrivée, le 15 décembre. Je vous y espère nombreux.

Bonne lecture,

François Fromet,
Maire

Bien cordialement,

p. 4 VINEUIL EN BREF

- Distribution des colis de Noël
- Les réunions de quartier
- Comités consultatifs thématiques, la suite
- Semaine de sensibilisation sur les écrans
- Recensement 2021, des chiffres d'aujourd'hui pour construire demain

p. 6 PARTENAIRES

- 3 vals Aménagement, le sculpteur des Bois-Jardins

p. 7 INTERCOMMUNALITÉ

- Cap sur la rénovation de votre logement

p. 8 DOSSIER

- Espace France Services, l'administration à portée de main



p. 10 VIE MUNICIPALE

- La bibliothèque voit ses tarifs évoluer et facilite l'accès à ses services
- Les animations de la bibliothèque
- La bibliothèque de Vineuil recherche des bénévoles !
- Orientations budgétaires : investir sur l'avenir
- Le multi-accueil aide vos enfants à bien grandir !
- Permanence de la mission locale à Vineuil
- Bourse au permis de conduire

p. 13 VIE ASSOCIATIVE

- Les athlètes changent de tête

p. 14 TRIBUNES LIBRES

- La parole à la majorité et l'opposition

p. 15 À VENIR

- Agenda de décembre 2021 à février 2022
- Télérhôn 2021

VINEUIL
mag'

VINEUIL mag' (Vineuil, Loir-et-Cher). ISSN 2427-7576, décembre 2021. RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : François Fromet. DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : Anaïs Laub. RÉDACTION ET PHOTOS : Guillaume Dubois, Anne-Sophie Perraudin. HÔTEL DE VILLE : rue de la République, 41350 Vineuil, 02 54 50 54 50, www.vineuil41.fr. PHOTO COUVERTURE : Patrick Perrier www.survolvedefrance.fr/affichage.php?photographe=Patrick+Perrier IMPRESSION : Graphic Imprim - Imprimé sur papier PEFC RÉALISATION : page publique

DISTRIBUTION des colis de Noël

La distribution des colis de Noël, en faveur de nos aînés, se déroulera dans le courant du mois de décembre. Explications.



Les bénéficiaires des colis de Noël, les résident(e)s vinolien(ne)s de plus de 75 ans, ont reçu un courrier fin octobre pour leur proposer de venir retirer leur colis lors des permanences organisées dans la salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville, ou bien de demander à se le faire livrer directement à domicile, par l'un des élus du Conseil municipal.

Deux temps sont prévus pour la remise des colis à l'Hôtel de Ville : **le mercredi 8 décembre (9h-12h / 13h30-17h)** ou le **samedi 11 décembre (9h-12h)**.

Quant à la distribution au domicile des bénéficiaires, elle débute dans les prochains jours jusqu'au 20 décembre environ.

Comités consultatifs thématiques, LA SUITE

Les deux comités consultatifs portent sur le réaménagement de la rue de la République et celui de la place de l'Hôtel de Ville (place Robert-Moreau).

Concernant le premier sujet, celui de la rue de la République, les membres du comité consultatif ont remis un avis à la municipalité avec des propositions, comme par exemple la mise en place d'une zone 20, du haut de la rue du tertre, au niveau de l'agence immobilière jusqu'au niveau du fleuriste, ainsi que sur le début de la promenade de l'Hôtel de Ville jusqu'à la place Polch, ou encore le maintien de la zone 30 sur le reste de la rue de la République et la création d'un cheminement piétonnier le long de cette rue, prenant en compte les obligations d'accessibilité. Ces propositions sont désormais sous-mises à la municipalité.



Concernant le réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville, deux réunions ont été organisées. A la suite de ces réunions, les membres du comité ont décidé de suspendre provisoirement la réflexion, dans l'attente de la réalisation d'une étude d'aménagement de la place par la municipalité.

LES RÉUNIONS DE QUARTIER

Chaque début d'automne, c'est la période des réunions de quartier. Ces dernières ont réuni une affluence notable – plus de 250 personnes au total – pour un échange en direct avec leurs élus.

En introduction, la direction de l'entreprise Kéolis, qui gère les transports en commun via « Azalys » pour le compte d'Agglopolys, est venue présenter la nouvelle organisation de ce service de transport à commun, en vigueur depuis la rentrée de septembre. Puis François Fromet, Maire, a présenté les dossiers municipaux et intercommunaux du moment : école des Noël's, Espace France Services, pôle santé, projet d'aménagement de la route de Chambord ou du secteur de la Bouillie, etc.

Ce fut ensuite le moment de répondre aux questions des habitants, qui n'ont pas manqué de soulever diverses problématiques du quotidien : la vitesse excessive dans nos rues, le stationnement, la réhabilitation de certains axes, etc. Ces questions font l'objet d'une étude de la part des services municipaux ou sont transmises aux services communautaires lorsqu'elles relèvent de la compétence d'Agglopolys.



Semaine de sensibilisation SUR LES ÉCRANS

Le service Enfance Jeunesse Scolarité de la mairie de Vineuil a organisé une semaine de sensibilisation sur les écrans au début du mois d'octobre.



"Jeunes, enfants et écrans... et si on en parlait ?" : tel était le thème de la semaine organisée par le service Enfance Jeunesse Scolarité de la mairie de Vineuil, du 4 au 8 octobre dernier.

Plusieurs temps-forts étaient programmés pendant cette semaine :

- **des ateliers pédagogiques** pour les CM2 des écoles des Girards et des Noël par les animateurs Patrick et Mickaël,
- **une intervention** le mercredi après-midi en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Loir-et-Cher,
- **des animations** au centre de loisirs le mercredi,

➤ **une sélection d'ouvrages sur le sujet** mis à disposition à la bibliothèque de Vineuil,

➤ **une soirée** le vendredi 8 octobre à destination des parents, animée par Axel Yvon, psychologue, et Noémie Wartelle, coordinatrice du dispositif "Promeneurs du net", sur les thématiques telles que la relation aux écrans et la place des parents, l'encouragement de la parole, etc.

D'autres semaines thématiques sont prévues dans le courant de l'année, comme le harcèlement scolaire qui a eu lieu du 15 au 19 novembre.



RECENSEMENT 2021

DES CHIFFRES D'AUJOUR'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Vineuil fait partie des communes concernées par le recensement de la population, reporté de 2021 à 2022. Il se déroulera du 20 janvier au 19 février prochains. Un agent passera dans chaque foyer vinolien au cours de cette période.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine également la population officielle de chaque commune. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique par exemple. Le traitement des données collectées est strictement confidentiel.

Il est possible de répondre au recensement en ligne. L'agent vous fournira les codes d'accès pour effectuer cette démarche.

Pour cette action, la mairie recherche des agents recenseurs. Tous les postes ne sont pas encore couverts, vous pouvez faire acte de candidature directement auprès de la mairie.

➤ **d'infos sur le recensement 2022 :**
www.le-recensement-et-moi.fr

3 VALS AMÉNAGEMENT, *Le sculpteur des Bois-Jardins*

Les travaux d'aménagement de la deuxième tranche des Bois-Jardins ont démarré. Peu à peu, le secteur prend vie, dans le respect de la qualité de l'environnement vinolien. L'opérateur 3 vals Aménagement y veille.

Issu de la fusion en 2010 de Grand Blois Développement et de la Société d'équipement du Loir-et-Cher (SELC), l'opérateur 3 vals Aménagement bénéficie d'un fort ancrage territorial. Son actionnariat est majoritairement porté par des acteurs publics, parmi lesquels les principales collectivités du département, mais aussi privés, issus de la sphère économique locale. Trois métiers complémentaires sont exercés en son sein : la réalisation d'études de faisabilité, la conduite de projets d'aménagement et la construction d'équipements. C'est à lui, à titre d'exemple, que l'on doit la salle du Jeu de Paume, à Blois.

25 hectares « à taille humaine »

L'aménagement de la ZAC Multisites de Vineuil figure parmi les premières opérations confiées à la nouvelle société mutualisée, en 2013. Cette opération d'envergure, qui s'étend sur 25 hectares, vise la réalisation de 400 logements (dont 25 % sociaux) à une échéance dépassant l'horizon 2030 : l'ensemble se fera sans précipitation, l'objectif de qualité étant prédominant.

La surface est divisée en trois secteurs (les Bois-Jardins, les Terres de la Haute rue et les Remondées) eux-mêmes segmentés en tranches (13 au total) patiemment aménagées l'une après l'autre.

À chaque fois, il s'agit d'acquérir le foncier, de purger le terrain de ses



contraintes archéologiques et de le viabiliser avant de le proposer à la vente. Le tout en créant un environnement favorable basé sur des îlots « à taille humaine » de 10 à 15 maisons, des cheminements apaisés et des espaces verts.

La première tranche du secteur des Bois-Jardins, aujourd'hui finalisée, en est un bon exemple avec ses voiries partagées et son parcours paysager. *« En concertation avec la Mairie, nous avons réaménagé le parvis de l'école et créé une aire de jeux qui a tout son sens dans cette petite centralité »*, ajoute Amélie Andrieux, chef d'opérations chez 3 vals Aménagement.

Désormais, c'est sur la deuxième tranche que se concentrent les efforts. Les diagnostics étant terminés, l'heure est à la viabilisation. Eu

L'aménagement de la ZAC Multisites de Vineuil figure parmi les premières opérations confiées à 3 vals Aménagement.

égard aux enseignements tirés de la première tranche, les terrains ont été redimensionnés pour proposer davantage de diversité et de nouveaux aménagements ornementaux ont été intégrés. 3 vals Aménagement construira également sur les lieux un îlot de 10 logements sociaux.

Ces travaux devraient être terminés au printemps 2022. Ils débiteront sur la troisième tranche dès que l'ensemble des lots de la deuxième sera commercialisé – ce qui devrait intervenir rapidement, tous ou presque étant d'ores-et-déjà « optionnés ».

L'attractivité de la ville se confirme, encouragée par la qualité de son environnement. Un atout que le travail minutieux de 3 vals Aménagement contribue à préserver.

CAP SUR LA RÉNOVATION de votre logement

Opérationnel depuis la rentrée, le dispositif Renov'Habitat d'Agglopolys aide les habitants de l'agglomération blaisoise à réaliser leur projet d'amélioration de leur logement. Explication.

Il n'est pas facile de se retrouver parmi les nombreuses aides, financières notamment, proposées pour rénover son logement, que ce soit pour en améliorer l'isolation ou pour adapter le logement à son mode de vie. C'est sur la base de ce constat qu'Agglopolys a mis en place Renov'Habitat. Ce dispositif informe et accompagne les propriétaires et, sous certaines conditions, les locataires et les copropriétaires pour les aider à optimiser leur projet de travaux et à bénéficier de toutes les aides existantes : un service neutre et totalement gratuit, avec un numéro unique et des interlocuteurs experts qui apportent un appui technique et administratif personnalisé.

Rénover son habitat ne présente que des avantages : il permet de réduire la consommation énergétique, de répondre aux besoins de vos locataires actuels ou futurs, de rénover les logements très dégradés et de lutter ainsi contre l'insalubrité et enfin de contribuer à faire vivre le tissu économique des artisans locaux.

Rénovation thermique

Améliorer l'isolation du logement (combles, murs, fenêtres...) ou changer de chauffage pour une chaudière plus performante peut vous permettre de faire baisser votre facture ! Et éventuellement de ne pas avoir à choisir entre le chauffage et d'autres dépenses essentielles dans la vie courante. Une telle situation dite de précarité énergétique concerne



14 % des foyers au niveau national et 6 650 foyers sur l'agglomération blaisoise.

Vivre dans un logement bien isolé, c'est bon pour le porte-monnaie, pour le confort au quotidien chez soi et pour l'environnement !

Adaptation du logement

Lorsque l'on vieillit, il faut penser aux jours à venir et prévoir par exemple une douche plus fonctionnelle ou des aménagements qui vous permettront de sécuriser votre logement

et d'y vivre longtemps en toute autonomie... Avec Renov'Habitat, vous pourrez bénéficier de conseils d'experts pour aménager au mieux votre logement.



PLUS D'INFOS

Renov'Habitat est destiné aux propriétaires, et sous certaines conditions aux locataires et copropriétaires habitant à Blois et dans son agglomération. Pas de condition de ressources. Il s'agit d'un accompagnement global pour des travaux de rénovation et non de construction ou d'extension.

Pour en savoir plus :
02 54 56 49 99 ou
renov.habitat@agglopolys.fr

**Dernière réunion
publique sur
le dispositif
Renov'Habitat**
Mercredi 8 décembre
2021 à 18h30
Hôtel de Ville
de La-Chapelle-
Vendômoise

ESPACE FRANCE SERVICES

L'ADMINISTRATION à portée de main

À partir de la fin du premier trimestre 2022, l'Hôtel de Ville sera doté d'un Espace France Services qui accompagnera les Vinolien.ne.s dans la réalisation de nombreuses démarches liées à l'emploi, la santé, la famille, la justice, les finances ou encore, entre autres, le logement.

Mettre le maximum de services publics à portée de main des Vinolien.ne.s : la même volonté qui conduisait hier à l'installation des équipements nécessaires à la réalisation des cartes d'identité et des passeports à l'Hôtel de Ville se traduit aujourd'hui par la mise en place d'un Espace France Services.

L'initiative est municipale : si l'opportunité est offerte aux communes et intercommunalités de se doter d'un tel dispositif, s'en saisir procède d'une démarche volontaire dont l'unique ambition est de faciliter la vie des administré.e.s. « Certaines personnes ont des difficultés pour se rendre à Blois afin d'effectuer leurs démarches, souligne Virginie Besse, responsable de l'accueil de la mairie de Vineuil. Notre but est de leur proposer le maximum de services regroupés en un même endroit près de chez eux. »

En outre, à l'inverse du fait de devoir se déplacer, de nombreuses procédures se font aujourd'hui de manière dématérialisée. Or, « tout le monde n'est pas équipé ou suffisamment à l'aise avec l'informatique pour réaliser ces démarches, note Virginie Besse. L'un de nos premiers objectifs est de casser cette difficulté face au numérique. »



10 organismes en 1

Concrètement, l'Espace France Services accompagnera les Vinolien.ne.s dans leurs démarches auprès de dix organismes, depuis les assurances maladie et retraite jusqu'à Pôle Emploi, en passant par la MSA, la MDPH 41, les allocations familiales, La Poste, les finances publiques, le ministère de la justice et l'agence nationale des titres sécurisés. Ainsi, tous les aspects de la



Notre but est de proposer aux citoyens le maximum de services administratifs regroupés en un même endroit près de chez eux.

Virginie Besse,
Responsable du service à la population.

ESPACE FRANCE SERVICES



vie administrative sont concernés. Les services proposés sont répartis en six bouquets : la formation, l'emploi et la retraite, la prévention santé, l'état civil et la famille, la justice, le budget et, enfin, le logement, la mobilité et le courrier. L'accompagnement permettra ainsi de répondre à un large panel de situations. À titre d'exemples, les usagers pourront y bénéficier d'informations concernant les démarches liées à la recherche d'un emploi, à la préparation de la retraite, au remboursement de soins, au handicap, à la naissance d'un enfant, à la perte d'un proche, à la déclaration d'un litige, à l'aide aux victimes, aux impôts, aux difficultés financières, au renouvellement du permis de conduire et de la carte grise, ou encore à l'allocation logement.

Si le personnel de l'Espace France Services pourra orienter les administrés dans ces situations diversifiées, il s'agira d'un accompagnement « de premier niveau ». Pour autant, « si un dossier s'avère plus compliqué, nous

ne l'abandonnerons pas, souligne Virginie Besse. Nous continuerons de l'accompagner. » En se rapprochant de l'organisme concerné, en l'occurrence, et, le cas échéant, en fixant avec lui un rendez-vous physique en mairie, téléphonique ou en visio.

Un réel besoin

La mise en place d'un tel dispositif demande des ressources. Elle repose sur une convention passée avec l'État au titre de laquelle la commune s'engage à mettre à disposition du personnel et des locaux attitrés. Pour l'y aider, la préfecture contribue au financement de la structure à hauteur de 30.000 € par an.

Pour ce qui est des locaux, l'objectif, à terme, est de « réaménager le rez-de-chaussée pour intégrer l'Espace au sein du service population », explique Virginie Besse. Dans un premier temps, l'accueil sera déplacé afin de libérer des bureaux pour le nouveau dispositif, et un pôle informatique sera créé. Ces premiers aménagements seront réalisés pour l'ouverture

du service, en mars. La deuxième partie des travaux devrait être finalisée avant la fin 2022.

Concernant le personnel, l'évolution pourrait suivre les mêmes étapes. Un premier recrutement aura lieu en début d'année, de sorte qu'un agent formé à ce poste « qui demande de larges connaissances dans des domaines variés » soit prêt à accueillir les premiers usagers du service en mars. Si l'activité est au rendez-vous, un second suivra avant la fin de l'année.

Après avoir échangé avec d'autres collectivités hébergeant le dispositif, à l'image de Montrichard, Virginie Besse ne doute pas que le service rencontrera son public. « Comme pour les passeports et les cartes d'identité, nous devons nous attendre à accueillir des usagers non seulement de Vineuil, mais aussi de tout le bassin de vie alentour, note-t-elle. Le succès que rencontrent ces espaces témoigne de ce qu'ils répondent à un réel besoin. »

La bibliothèque VOIT SES TARIFS ÉVOLUER ET FACILITE L'ACCÈS À SES SERVICES

L'année 2022 apportera quelques changements en matière de tarifs avec notamment la mise en œuvre de plusieurs critères de gratuité et une cotisation qui devient individuelle.



Jusqu'à présent, la cotisation annuelle pour bénéficier des prêts à la bibliothèque fonctionnait par famille. Les tarifs prendront désormais plus en compte les différentes compositions familiales (monoparentales, recomposées) et les situations sociales. A compter de janvier 2022, la cotisation sera donc individuelle, chaque adhérent continuant à disposer d'une carte d'emprunt.

Cette évolution ne modifiera pas le coût par famille puisque les tarifs s'adaptent également.

Ainsi, le tarif individuel pour les Vinoliens âgés de plus de 25 ans sera de 7,50€ et de 8,60€ pour les non-vinoliens de plus de 25 ans. Des gratuités seront proposées pour accéder aux services de la bibliothèque sur 12 mois, elles concerneront :

- Les personnes de moins de 25 ans
- Les demandeurs d'emploi
- Les bénéficiaires du RSA
- Les bénéficiaires de l'allocation d'adulte handicapé (AAH)
- Les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS)
- Les bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

Les collégiens, les étudiants, les bénéficiaires d'allocations pourront donc profiter de l'emprunt des ouvrages, DVD, CD gratuitement sur simple inscription. Que vous soyez jeune lecteur, amateur de bande dessinée, de documentaires ou de musique, n'hésitez plus à vous inscrire. La bibliothèque est aussi un lieu de vie, les animations et les spectacles proposés sont ouverts à tous, gratuitement.

LA BIBLIOTHÈQUE DE VINEUIL, RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

Vous souhaitez partager avec de nouvelles personnes votre goût pour la lecture ou la musique et le cinéma ? Vous désirez vous impliquer dans une équipe dynamique, quelques heures par semaine, pour faire vivre la bibliothèque ?

Venez découvrir un univers que vous ne soupçonnez pas : les activités en bibliothèque sont très variées (accueil des publics, prêt de documents, animations, achat et équipement de documents...). Rendez-vous à la bibliothèque pour en parler avec l'équipe.

Bibliothèque de Vineuil - 10 rue des Ecoles 41350 Vineuil - 02 54 42 72 49 - www.bibliotheque-vineuil41.fr



LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque termine sa programmation 2021 avec des rendez-vous variés. N'oubliez pas que l'équipe vous accueille pendant les vacances de Noël aux horaires d'ouverture habituels.

DU MARDI 7 AU SAMEDI 18 DÉCEMBRE
Exposition « Collages » de Fabrice Aliaga, sculpteur et peintre Vinolien.

SAMEDI 11 DÉCEMBRE À 10H30
« Le salon d'Hervé » autour d'un café gourmand, venez écouter Hervé lire des extraits du roman de Tom McNab « La grande course de Flanagan ». Durée 1h.

MARDI 14 DÉCEMBRE À 20H
« Racont'art » le conteur Michel Maraone nous entraîne dans l'univers artistique de Fabrice Aliaga avec des récits tour à tour drôles, émouvants ou fantastiques.

MERCREDI 15 DÉCEMBRE À 9H30
« P'tit délire d'histoires » : l'équipe de la bibliothèque vous propose une animation lecture sur le thème « que d'émotions ! » pour les tout-petits (0-3 ans) - réservation conseillée.

SAMEDI 18 DÉCEMBRE À 11H
« La p'tite toile » : projection de courts-métrages d'animation. A partir de 5 ans - réservation conseillée.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Investir sur l'avenir

Le vote du budget 2022 interviendra le 13 décembre. Comme chaque année, ses orientations ont été débattues en amont. Deux objectifs phares s'en dégagent : favoriser la transition énergétique et développer la mobilité durable.



Le nouveau restaurant scolaire de l'école des Noëls et la restructuration de l'école seront terminés en 2022.

Élaborer le budget d'une commune est une opération délicate, une équation aux nombreux facteurs nécessitant de trouver l'équilibre entre la consolidation de la santé financière de la ville, la pérennisation de l'existant et le développement de projets traduisant les ambitions de la municipalité.

D'un côté, il y a le fonctionnement ; de l'autre, l'investissement. Pour ce qui est du premier, l'objectif consiste à maintenir un niveau d'épargne suffisant en limitant le recours à l'emprunt. En termes d'enjeux, il s'agit, tout en poursuivant l'effort de maîtrise des dépenses, d'assurer le développement de la qualité des services. En l'occurrence, cette ambition trouvera une traduction concrète en

2022. À la fin du premier trimestre, l'Hôtel de Ville sera doté d'un Espace France Services au sein duquel les Vinolien.ne.s pourront effectuer de nombreuses démarches liées à la fiscalité, la santé, la famille ou encore la retraite et l'emploi [voir notre dossier en p. 8-9].

3,650 M€ d'investissements

Du côté des investissements, le budget prévisionnel prévoit de leur consacrer plus de 3,6 millions d'euros. Comme toujours, une enveloppe de l'ordre de 500.000 € sera dédiée aux investissements courants et à la performance des services. Au-delà, il s'agira en premier lieu de poursuivre les projets engagés, à l'image de la restructuration de l'école des Noëls, dont les travaux seront terminés en septembre.

Du côté des économies d'énergie, les efforts déployés pour la rénovation de l'éclairage public s'accéléreront, tout comme ceux concernant l'isolation des équipements publics (notamment le dojo et deux bâtiments du groupe scolaire des Girards). Il en ira de même pour les aménagements d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et pour la voirie, avec la rénovation de la rue de la République (issue de la concertation avec les citoyens).

Du côté des nouveautés, le lancement d'un pôle santé porté par le bailleur 3F témoigne d'une volonté forte d'améliorer l'accès aux services. Mais s'il est un projet auquel la municipalité est attachée, c'est la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement des aménagements cyclables, auquel seront attribués plus d'1 million d'euros sur 5 ans. 2022 verra la réalisation, dès l'été, d'un premier tronçon entre Pimpeneau et le centre-ville.

Résolument tourné vers l'avenir, le budget comporte enfin une importante enveloppe destinée aux études, notamment dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique passé avec l'État, la Région et Agglopolys. En l'occurrence, les sujets ne manquent pas, de la réalisation d'un local de stockage pour les associations à l'aménagement cyclable de la D33, en passant, entre autres, par la liaison du viaduc au circuit des châteaux.

LE MULTI-ACCUEIL

aide vos enfants à bien grandir !

Prendre soin des enfants jusqu'à leur rentrée en maternelle, les ouvrir au chemin de l'autonomie et les familiariser à la vie en collectivité, telles sont les missions du multi-accueil. Explications.

Le multi-accueil offre plusieurs modes d'accueil aux familles vinoliennes : sur des journées complètes ou bien en mode « halte-garderie », c'est-à-dire sur des créneaux horaires définis. La structure propose 18 places maximum sur une journée (15 places type crèche et 3 places halte-garderie), de 8h à 18h, du lundi au vendredi. Une équipe de 6 professionnelles de la petite enfance, dont une directrice diplômée Educatrice de Jeunes Enfants, 3 agents diplômés auxiliaires de puériculture, un agent diplômé CAP petite enfance et un agent non-diplômé, se chargent d'accueillir les enfants chaque jour. Elles assurent à la fois les soins de vie et l'accompagnement quotidien

des enfants. A noter que les repas sont fournis par la cuisine centrale du restaurant scolaire de l'école des Girards.

Le multi-accueil, lieu de vie

La structure dédiée à la petite enfance est avant tout un lieu de vie avec des temps de jeux, de repas et aussi de sommeil. Des temps d'éveil sont proposés chaque jour, pour permettre aux enfants de faire leurs expériences au cours de leur temps passé au multi-accueil. Le respect des rythmes de chaque enfant est également primordial : temps de repas, temps de sieste, temps de jeu. Il est indispensable de construire des repères pour que



+d'infos
Multi-accueil
26, rue Paul Verlaine
41350 VINEUIL

Tel. 02 54 50 04 85

Email :
multi-accueil@vineuil41.fr

tous les enfants accueillis le soient dans des conditions optimales pour leur développement.

Ce service bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Des ateliers sur la parentalité sont organisés en collaboration avec le CIAS, vous pouvez vous renseigner auprès du multi-accueil.



PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE À VINEUIL

Depuis le 18 novembre, la mission locale du Blaisois tient des permanences au sein de l'Accueil jeunes, deux jeudis par mois de 14h15 à 17h.

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle les aide à résoudre l'ensemble des problèmes rencontrés dans le cadre de leur insertion sociale et professionnelle. Elle favorise également la mise en place d'actions avec les partenaires (associations d'insertion, entreprises, etc.).

Plus d'infos par téléphone à l'Accueil jeunes : 02 54 50 00 72.

Prochaines permanences : jeudi 2 et 16 décembre.

BOURSE au permis de conduire

La municipalité accorde des bourses au permis de conduire aux jeunes vinoliens selon les modalités suivantes :

- Être âgé de 18 à 25 ans révolus
- S'inscrire dans l'une des 2 auto-écoles vinoliennes
- Dossier de candidature à télécharger sur le site internet de la Ville : <http://vineuil41.org/education/bourse-au-permis-et-jobs-jeunes>
- En échange de cette bourse, les jeunes doivent réaliser 70 heures dans le cadre de structures vinoliennes.

La participation de la ville s'élève à 625 €.

Date limite de dépôt des dossiers :

25 février 2022.



LES ATHLÈTES changent de tête

Nouvelle Présidence, redémarrage des activités après la crise sanitaire, organisation de compétitions comme le cross nocturne le 27 novembre dernier... l'actualité de Vineuil-Sports Athlétisme est riche. On fait le point pour Vineuil Mag'.

Depuis le 1^{er} octobre dernier, Valérie Weber, née Musnier, est la nouvelle Présidente de Vineuil-Sports Athlétisme. La famille Musnier et l'athlétisme vinolien, c'est une histoire d'amour qui dure depuis la création du club il y a plus de 40 ans ! Le papa Marc a été un des entraîneurs emblématiques de l'association pendant de nombreuses années, la maman Madeleine a été juge et bénévole, et les filles Valérie et Aline ont tout d'abord pratiqué, avant de devenir entraîneurs et dirigeantes. L'arrivée à la présidence de Valérie est donc en quelque sorte la continuité de cette « saga » familiale, même si ce n'était pas écrit d'avance : « Lorsque je suis arrivée à la dernière assemblée générale, je ne pensais vraiment pas en ressortir en tant que Présidente, nous raconte Valérie Weber. Stéphane Azarian était à la tête du club depuis 9 ans, il avait déjà fait une année supplémentaire à cause du Covid puisque son mandat devait s'arrêter en 2020. Il avait annoncé depuis longtemps qu'il souhaitait passer la main. Lors de l'assemblée générale, les membres du comité directeur m'ont sollicitée pour prendre sa suite. Le délai de réflexion était court mais j'ai accepté cette mission, en m'entourant de personnes compétentes pour m'accompagner. » En effet, les 33 membres du comité directeur de l'association doivent épauler la nouvelle Présidente pour gérer une association de plus de 300 licenciés sans aucun salarié – tous les entraîneurs sont entièrement bénévoles. Un défi au quotidien que compte relever la nouvelle équipe dirigeante !

Un sport... de nombreuses disciplines... mais un même objectif

Vineuil-Sports Athlétisme, c'est surtout une grande famille qu'il faut accompagner dans ses multiples facettes. Elle accueille les enfants à partir de 6 ans dans son école d'athlétisme, puis la pratique reste très générale – les enfants touchent à toutes les disciplines – de 8 à 15 ans environ, avant que les athlètes ne se spécialisent à partir de l'adolescence dans une ou plusieurs disciplines. La pratique de l'athlétisme est très vaste, que ce soit dans des disciplines traditionnelles dites « olympiques » (le sprint, le demi-fond, les sauts, les lancers, etc.) ou dans des disciplines « nouvelles » comme la course nature (trail) ou encore la marche nordique. Peu importe le niveau de l'athlète, sa discipline, son sexe ou son âge : l'association souhaite permettre à tous de s'épanouir dans sa pratique sportive, en se fixant chacun des objectifs de progression. « L'entraînement collectif dans toutes les disciplines est une vraie source de motivation individuelle, nous explique Frédéric Degorce, entraîneur des coureurs de fond à Vineuil. Chez nous, personne n'est mis de côté, et tout le monde se soutient pour que chacun puisse évoluer positivement dans sa pratique du niveau local au niveau national. » C'est aussi le cas du côté de la marche nordique, discipline en vogue ses dernières années et qui compte plus de 80 pratiquant(e)s à Vineuil, dont Michel, le doyen de 74 ans et également l'un des 8 moniteurs du club de cette nouvelle pratique.



Organiser des événements pour promouvoir le sport

Le club d'athlétisme bénéficie des installations du complexe sportif pour pouvoir s'entraîner et organiser des compétitions. Si la salle polyvalente – qui permet de faire de la musculation ou des séances de préparation physique hivernale – est quand-même un peu étroite de l'avis des dirigeants de l'association, ces installations font la renommée du club (et de la commune) et permettent aux athlètes de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions. Dans l'ADN de Vineuil-Sports Athlétisme, il y a aussi l'organisation de compétitions sur le complexe. Chaque année, le club se porte candidat pour accueillir des compétitions de niveau départemental, régional et même national. Ce sera par exemple le cas pour le « Kids Athlé » qui se déroulera le samedi 18 décembre après-midi au gymnase Marcel Carné, et le club espère être retenu par la Fédération pour accueillir les « Pré-France » programmés à la fin du mois de juin 2022, compétition qualificative aux championnats de France d'athlétisme.

L'athlétisme
vinolien se porte
bien !

+d'infos
Site internet :
vineuilsports.athle.com
Email
[vineuilportathle@](mailto:vineuilportathle@wanadoo.fr)
wanadoo.fr

Les tribunes libres sont ouvertes à l'expression des groupes composant le Conseil Municipal. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

MAJORITÉ

Vineuil, ensemble pour réussir

L'accompagnement au quotidien, notre priorité

La notion de service public s'entend dans la réalisation d'activités d'intérêt général assurée par la collectivité dans un souci de bien commun. Ce n'est pas sans difficultés. Tout d'abord parce que les domaines d'interventions sont multiples et complexes, parce que les niveaux de décisions sont interdépendants mais pas toujours en harmonie et enfin parce que les priorités des citoyens sont diverses. Mais cela reste l'objectif fondamental et structurant de l'action publique et nous y sommes profondément attachés. Cette priorité sous-tend les actions de l'équipe municipale et s'illustre au travers, notamment, de :

- L'installation du centre de vaccination aux Belleries, le 6 septembre 2021, qui a permis la poursuite des efforts de vaccinations à grande échelle, grâce à la mobilisation des élus, des services communaux, à la compréhension des associations sportives de la ville.

- La signature du contrat de mixité sociale qui regroupe bailleurs sociaux, services de l'Etat et collectivités, pour assurer une offre de logements accessible à tous. Le taux de logements sociaux a doublé sur la commune sur les 10 dernières années, l'objectif de ce contrat est de poursuivre cette mobilisation en s'assurant que chaque projet de construction sur la commune puisse prendre en compte l'offre de logement social nécessaire. Ce contrat a été signé pour trois ans et vise à parvenir au 20 % de logements sociaux sur la commune d'ici 2025.
- La poursuite des colis aux anciens pour les plus de 75 ans, l'occasion pour les élus de rencontrer nos seniors et d'être vigilants sur certaines situations de précarité ou d'isolement.
- La mise en œuvre d'un Espace France Services, pour garantir une proximité des services aux habitants de la commune comme des communes voisines. La question du maillage des

services publics sur le territoire est un sujet récurrent qui a donné lieu à la démarche nationale de création des Espaces France Services. Vineuil s'est portée volontaire pour regrouper, à l'hôtel de ville, les six bouquets de service inclus dans le dispositif. Il sera donc possible, à compter du 1er trimestre 2022, de trouver des interlocuteurs en mairie pour répondre aux questions liées à l'emploi, la formation et la retraite mais aussi aux interrogations sur la prévention santé, la justice, le logement, les questions de budget ou encore la famille.

A. Rousselet, H. Leroux, L. Riquelme, T. Frouin, F. Hector-Picard, M. Fomasari, P. Lorenzo, J. Gibert, G. Boret, C. Mary, L. Remay, J. Adroit, E. Vion-Lenormand, S. Crosnier, A. Samb, J-P. Brunet, F. Grappy, R. Martinet, C. Redais, J-P. Sarradin, N. Azoug, J-P. Rebiffé.

OPPOSITION

À vos côtés pour Vineuil

Vers des chambres consulaires plus proches de leurs ressortissants ?

En octobre et novembre 2021 ont eu lieu le renouvellement de l'ensemble des élus des chambres consulaires CMA et CCI. Les dirigeant.e.s d'entreprise élisent, en 2021 et pour cinq ans, leurs représentants à la tête des chambres consulaires. Ces élections constituent un moment fort de l'économie locale.

Établissements publics de l'État gérés par des chefs d'entreprise élus, les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et les Chambres de Métiers (CMA) ont pour mission d'accompagner les entrepreneurs de nos territoires. Elles participent au développement de l'économie locale et accompagnent près de 3 millions d'entreprises, de la création à la transmission, en passant par toutes les étapes de leur développement. Leurs conseillers contribuent à rendre les entreprises plus compétitives dans différents domaines :

formation, numérique, international, développement commercial, recherche de financement, ressources humaines, développement durable, performance industrielle... Elles gèrent également des équipements utiles aux territoires et sont aux côtés des élus pour les rendre plus attractifs, avec un objectif commun : dynamiser l'économie locale. Dans un contexte de régionalisation des CMA, on note un réel désengagement des entreprises pour ces élections puisque le taux de participation avoisine les 10 %, ce qui remet très largement en question la représentativité des élus qui gouverneront ses institutions. Vu d'un côté plus positif, les enjeux de modernisation et d'optimisation de leurs missions, sans redondance avec d'autres services, seront des objectifs primordiaux à atteindre pour nos futurs élus. Il nous faudra **penser l'artisanat et l'économie de demain**, redéfinir leur place dans le nouveau monde afin que l'excellence de nos entreprises

et de notre artisanat ne s'éteigne pas. C'est pourquoi nous nous réjouissons, pour les Chambres de métiers, de la nomination de Patricia Fhima en tant qu'élue à la CMA régionale et départementale aux côtés d'Aline Mériaux, tête de liste régionale de la liste « Fiers d'être Artisans » que portait Patricia Fhima au niveau départemental. Nous félicitons aussi Stéphane Buret pour sa réélection à la tête de la CMA 41 et souhaitons avec lui et ses équipes un travail riche et constructif pour le développement de nos entreprises artisanales. Les nouvelles fonctions de Patricia permettront de porter haut et fort les valeurs de nos entreprises et artisans vinoliens. Nous vous invitons d'ailleurs à nous contacter pour que vos besoins/demandes/interrogations soient entendues et portées au niveau régional. Les résultats des élections CCI ne sont, quant à eux, pas encore connus à la rédaction de cet article.

P. Fhima, S. Laugé et Y. Girault.

Vineuil Naturellement

Orientations budgétaires 2022 : où va-t-on ?

Lors du Conseil Municipal du 2 novembre, une projection bien peu ambitieuse nous a été présentée : un catalogue d'intentions avec des projets d'investissements vagues et non chiffrés, même de manière prévisionnelle. Aucune vision globale n'est proposée. En gestionnaire prudent, voire « frileux », M. le Maire veut limiter le recours à l'emprunt. Or, tout en veillant à la bonne gestion des deniers publics, investir dans le temps long est crucial. Le désengagement de l'État n'est plus à prouver, il faut saisir toutes les opportunités pour préparer intelligemment l'avenir. L'idée d'un budget participatif, qui permettrait à chacun de prendre des décisions concrètes pour son quartier, n'est toujours pas retenue. Pourtant, de nombreuses collectivités

de différentes tailles et sensibilités politiques l'ont déjà mis en place.

Vineuil, bientôt ville-dortoir ?

Un des objectifs énoncés par la majorité est de « favoriser un accès égal aux services ». Pourquoi donc avoir décidé d'installer la future « Maison France Services » dans le centre-ville ? Pourquoi pas dans le quartier des Noëls en pleine expansion et qui, comme d'autres quartiers éloignés (Nanteuil, Greffier...), ne bénéficie pas des transports en commun et de services administratifs ? Les grands programmes immobiliers en cours, comme celui des Bois-Jardins, doivent être les derniers. L'artificialisation des sols et l'urbanisation de l'outre sont des politiques d'un autre temps. Nous devons repenser notre rapport au foncier :

pour préserver la qualité de vie à Vineuil et son identité, il faut poser des limites.

L'écologie, un sujet secondaire ?

La majorité propose plusieurs investissements qui vont dans le bon sens : végétalisation, isolation... Pour autant, la question de notre rapport à l'environnement n'est toujours pas au cœur de ses préoccupations. Une commission permanente dédiée, comme nous le demandons depuis le début, permettrait d'y réfléchir en profondeur. La majorité le refuse, en prétextant... la transversalité de cette question. Suite à nos interpellations, M. le Maire nous propose une commission ponctuelle dédiée à cette question. L'occasion, enfin, d'aborder avec sérieux cette question centrale ? Affaire à suivre...

A. Challier, R. Belkadi, H. Claudon.

AGENDA

DE DÉC. 2021 À FÉV. 2022

DÉCEMBRE

VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 Téléthon organisé par Trait d'Union Solidaire
Salle des fêtes de Vineuil

SAMEDI 11 Le salon d'Hervé organisé par la bibliothèque
La Croche Livres

DIMANCHE 12 Randonnée pédestre organisée par Vineuil-Sports Cyclotourisme
Départ de la salle Tri'Postale

MARDI 14 Soirée expo/contes avec Fabrice Aliaga et Michel Maraone organisée par la bibliothèque
La Croche Livres

MERCREDI 15 « P'tit délire d'histoires » organisé par la bibliothèque
La Croche Livres

MERCREDI 15 Cérémonie des vœux du Maire à la population
Salle des fêtes de Vineuil à 19h

SAMEDI 18 « La p'tite toile », projection de courts métrages d'animation organisée par la bibliothèque
La Croche Livres

SAMEDI 18 Meeting d'athlétisme « Kids athlé » en salle organisé par Vineuil-Sports Athlétisme
Gymnase Marcel Carné

SAMEDI 18 Concours de belote organisé par Vineuil-Sports Tennis de table
Salle des fêtes de Vineuil

JANVIER

SAMEDI 15 Concours de tir à l'arc organisé par Vineuil-Sports Tir à l'arc
Gymnase des Belleres

DIMANCHE 23 Concert du Nouvel An organisé par l'Ecole de musique
Salle des fêtes de Vineuil

+D'INFOS SUR
www.vineuil41.fr

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

TÉLÉTHON 2021



L'association Trait d'Union Solidaire (TUS) organise plusieurs temps forts, dans le cadre du Téléthon 2021.

Le Téléthon revient comme tous les ans au début du mois de décembre. Cette année, il aura lieu les 3, 4 et 5 décembre.

A Vineuil, l'association Trait d'Union Solidaire a mis sur pied un programme afin de récolter les dons pour le Téléthon.

Vendredi 3 décembre :

Soirée musicale avec Stéphane Régnier, chanteur de variété française, un bar à disposition, à la salle des fêtes de Vineuil à 20h. Entrée 10€ par personne.

Samedi 4 décembre :

Repas avec soirée dansante animée par le DJ KRYSS et tombola, à la salle des fêtes de Vineuil à 19h. Repas 19€ par personne (entrée, parmentier de canard, fromage, tartelette aux fruits).

Ventes de jacinthes et collecte de dons :

- dans la galerie d'Auchan les 3 et 4 décembre 2021.

Attention, pass sanitaire obligatoire pour les deux soirées du vendredi et du samedi à la salle des fêtes.

*d'infos

Réservation pour les soirées au 07 50 57 43 45.

FÉVRIER

MERCREDI 2 Finale départementale de Scrabble scolaire
Salle des fêtes de Vineuil

DIMANCHE 27 Goûter des Anciens organisé par la municipalité de Vineuil
Salle des fêtes de Vineuil

MARS

DIMANCHE 6 Loto organisé par Vineuil-Sports Football
Salle des fêtes de Vineuil

La commune de Vineuil

vous convie à la cérémonie des Vœux du Maire

mercredi 15 décembre 2021, à 19^h

à la salle des fêtes de Vineuil

Contrôle du passe sanitaire à l'entrée
et port du masque obligatoire dans la salle des fêtes.

ensemble

liberté

espoir

Pour une année pleine d'espoir...

meilleurs vœux 2022 !

